



Communiqué de la Commission Exécutive

La Commission Exécutive de l'Union Nationale des Syndicats de la Santé Privée FORCE OUVRIÈRE réunie le 24 mai a discuté de la situation.

Elle constate que le gouvernement multiplie les offensives contre les intérêts des salariés, des chômeurs, des retraités et de la jeunesse.

Avec une perte de pouvoir d'achat de plus de 35 % depuis 20 ans, les salariés de la Santé Privée n'en peuvent plus. Dans notre secteur, des milliers de salariés ont un salaire de base en dessous du SMIC.

Les employeurs sont confrontés à une vague sans précédent de démissions.

Les établissements de la Santé Privée doivent être financés à la hauteur des besoins pour une prise en charge des patients et des résidents de qualité et l'amélioration des conditions de travail des salariés.

Avec une inflation à plus de 10%, les employeurs doivent engager sans plus attendre, des négociations salariales dans chaque convention collective de la Santé Privée.

Pour l'Union Nationale des Syndicats de la Santé Privée FORCE OUVRIÈRE, les revendications sur les retraites et sur les salaires sont liées. En augmentant les salaires, nous augmenterons les cotisations retraite.

Elle appelle l'ensemble de ses syndicats à rejoindre massivement la journée de grève et de manifestation du 6 juin, avec comme mot d'ordre :

« AUGMENTEZ LES SALAIRES, PAS L'AGE DE LA RETRAITE !!! »

Dès à présent, réunissons partout nos collègues pour faire de cette journée un point d'appui pour obtenir l'ouverture des négociations sur les salaires dans la Santé Privée et obtenir satisfaction sur nos revendications.

Paris, le 24 mai 2023

Contact : Franck HOULGATTE - Secrétaire Général - 06.12.25.94.25